

S. BENNANI donne lecture du texte suivant :

S. BENNANI geeft lezing van de volgende tekst :

La crise liée au coronavirus a impacté lourdement l'ensemble de la planète. La propagation rapide de ce virus, parti de Chine en fin d'année dernière, a surpris les différents dirigeants à tous les niveaux de pouvoir. S'en est suivie une période de confinement qui a également apporté son lot de souffrances, particulièrement pour les populations précarisées.

A ce jour, près de 10.000 personnes en Belgique ont été recensées comme ayant succombé des suites du coronavirus. Bruxelles est la région la plus touchée proportionnellement au nombre d'habitants. Notre commune fût, avec Berchem-Sainte-Agathe, l'une des plus impactées.

Les autorités communales ont par ailleurs réagi rapidement avec différentes mesures : fermetures des espaces publics, achat et distribution de masques, subsides associatifs spécifiques, mise en télétravail de fonctionnaires, mise à disposition d'un hôtel pour les sans-abris, aide alimentaire, ...

Nous avons appris la semaine dernière dans la presse que 70% des décès liés à la Covid-19 ont eu lieu dans les maisons de repos.

L'isolement accru du fait de la distanciation sociale, un accès parfois restreint aux services de réanimation, un manque de transparence de certains établissements d'accueil, une hausse des maltraitances, une stigmatisation, ...

De par le monde, on constate une escalade de l'âgisme, de la négligence et de la discrimination dont ont été victimes les personnes âgées pendant la pandémie. On l'a vécu chez nous, les personnes âgées ont payé et payent toujours un lourd tribut dans la crise sanitaire que nous traversons.

Le nombre de décès dans nos maisons de retraite, nous laisse à penser que ce public a été, en quelque sorte, oublié.

La période critique que nous avons traversé était le moment de la solidarité et de l'unité, non celui de la critique. Cependant, maintenant que la crise se termine petit à petit, il est temps de tirer les leçons de ce qui s'est passé et de comprendre les responsabilités de chacun.

En effet, notre commune, comme beaucoup d'autres, s'est retrouvée en première ligne face à la détresse des citoyens. Des maisons de repos et des structures sociales ont dû assurer plus que leur rôle dans cette crise.

Le CPAS a également dû compter en grande partie sur ses propres forces pour pallier aux manquements du niveau fédéral, duquel dépend la distribution de masques, masques que nous attendons toujours par ailleurs ; et du niveau régional, duquel dépendent les maisons de repos.

Rapidement, la Région a confiné les maisons de repos, mesure salutaire sans laquelle le nombre de morts seraient encore davantage supérieur.

Je voudrais donc que l'on aborde les questions suivantes :

- Quid du matériel mis à disposition en prévision de la crise ? Des stocks de masques et de blouses étaient-ils suffisants ?

Quelle aide la Région, et particulièrement via son ministre de la Commission Communautaire commune en charge de la Santé, a-t-elle apporté ? Si des manquements ont existé, comment la commune et son CPAS ont-ils tenté d'y pallier ?

En région wallonne, nous avons pu constater une certaine proactivité en la matière : achats de masques et réquisition d'usines pour la création de gel hydro-alcoolique, tout cela au bénéfice des aides-soignants et des maisons de repos.

Quelle comparaison peut-on établir avec la réaction des autorités bruxelloises ? Vous-elles mis des stocks à disposition ? Avez-vous manqué de matériel ? Avez-vous été sollicités par les autres maisons de repos de notre commune ?

- En outre, nous avons appris que des tests de détection n'ont commencé à être livrés aux maisons de repos que 6 semaines après le début de la crise, c'est-à-dire des mois après la propagation du Coronavirus en Europe. Est-ce exact ? Si oui, encore une fois, comment la commune et le CPAS ont pu réagir ? Quand avez-vous commencé vos tests ? Avez-vous attendu la distribution faite par la Région ?

- De la même manière, il apparaît qu'aucun Plan d'Urgence régional n'a été mis en œuvre bien que la presse nous apprenait il y a quelque jours qu'un plan existait depuis 14 ans. De ce fait, quelle a été la stratégie des autorités communales pour gérer la crise des maisons de repos ? Comment la Région vous-a-t-elle aidé à mettre en place ce plan ? Vous-a-t-elle fourni des pistes, des aides concrètes au début de la crise ?

- Quelle communication a été mise en place par le Fédéral et la Région avec notre commune ? Mi-mars, le Ministre régional de la Santé, Alain Maron, estimait que « Iriscare » assurait et continuait à assurer toute l'aide logistique nécessaire aux maisons de repos. Qu'en a-t-il été réellement ?

- Concernant le « tracing » des personnes infectées, quel rôle jouera notre commune ?

- Enfin, quel est l'état des dépenses communales engagées durant cette période de coronavirus afin de jouer le plus possible son rôle dans cette histoire, voire même, nous l'avons démontré, de tenter de pallier à l'incurie fortement préoccupante des niveaux de pouvoir supérieurs ?

Monsieur le Bourgmestre-Président

La crise sanitaire que nous venons de traverser fut une épreuve, singulièrement pour le personnel soignant ou le personnel de première ligne. Nous ne les remercierons jamais assez. J'ai également une pensée particulière pour les victimes du coronavirus et leurs familles.

Votre interpellation concerne la gestion de la crise par les autorités communales mais vise essentiellement les mesures prises par d'autres niveaux de pouvoir, singulièrement l'échelon régional.

Une analyse approfondie de l'évolution de l'épidémie dans notre pays, des moyens mis en œuvre ces derniers mois pour la contenir sera certainement nécessaire. Il faudra tirer des leçons pour l'avenir. Est-ce que tout a été facilement et correctement géré par le niveau fédéral ou régional ? Nous avons tous une opinion à ce sujet. L'important me paraît de pouvoir tirer collectivement et en toute transparence le bilan et les leçons de cette pandémie.

A Anderlecht, comme vous le soulignez à juste titre dans votre interpellation, nous avons rapidement réagi avec différentes mesures pour protéger les Anderlechtois, avec une attention particulière pour les plus fragiles, ainsi que notre personnel communal et du CPAS.

Dès la mi-mars, un groupe de crise placée sous mon autorité a pris une série de mesures que nous avons déjà eu l'occasion de détailler : organisation du travail de l'administration (télétravail, aménagements...), organisation de l'accueil dans les écoles communales pour les enfants du personnel soignant, mise en place d'un call-center d'urgence sociale, création d'une cellule solidarité 1070 pour l'entraide entre citoyens, réquisition d'un hôtel pour les sans-abris, distribution du matériel médical et de protection aux institutions de soins sur Anderlecht...

La phase de déconfinement a également été chargée : fabrication de masques artisanaux pour le personnel de services essentiels à la population (communal, CPAS, écoles de tous les réseaux...), acquisition de 30.000 masques en tissus, distributions de masques et de filtres, organisation de la reprise dans les écoles, organisation de la reprise des commerces dans le respect des normes sanitaires...

Je réponds à vos questions :

1. La question du matériel de protection, en particulier les masques, pour les maisons de repos

La Commune ne disposait pas de réserve de masques ou de blouses.

Le CPAS disposait d'un petit stock pour le home « Van Hellemont ». Pour le détail :

Avant la crise :

- +/- 100 FFP2
- Stock de blouses et masques chirurgicaux pour un fonctionnement « normal » de +/- 1 mois.
- Les blouses sont rapidement arrivées en rupture de stock.

Pendant la crise :

- Le CPAS a procédé à des achats de masques FFP2 (2000 pièces) ainsi que des blouses en tissus lavable. Le CPAS a été très réactif en achetant d'initiative du matériel de protection. Pour les blouses, outre des acquisitions, d'autres réseaux ont été sollicités pour fabriquer les blouses.

- Livraisons par « Iriscare » : chaque semaine entre la semaine du 16 mars 2020 et aujourd'hui. La quantité de masques et de matériel livrée a varié en fonction de la présence ou non de cas avérés au sein du HVH.

En période de crise aiguë, la livraison standard par « Iriscare » était de +/- 5000 chirurgicaux par semaine, +/- 200 blouses jetables, +/- 100 visières, +/- 150 à 200 KN95-FFP2

A la date du 24 juin, le stock au « HVH » était confortable et permet de tenir plusieurs semaines. Le matériel en stock est actuellement principalement livré par « Iriscare ». Le Home dispose ainsi de plus de 35.000 masques chirurgicaux et 5.000 masques FFP2.

En conclusion, il est exact que l'approvisionnement en matériel de protection pour le home

« Van Hellemont » a été plus compliqué en début de crise, lorsque toutes les institutions de soins du pays (et d'Europe) cherchaient à acheter les mêmes produits. Grâce à l'initiative et la créativité du CPAS, avec le soutien de la commune, aucune rupture de stock n'a été constaté. « Iriscare » est plus ou moins rapidement venu en soutien avec des livraisons régulières.

Concernant les autres maisons de repos, ce sont les entités fédérées qui sont compétentes pour les maisons de repos et de soins. A Bruxelles, c'est la « COCOM » (« IRISCARE »). Il n'existe donc pas de coordination institutionnelle entre la Commune et les maisons de repos privées.

L'approvisionnement des maisons de repos en matériel dans le cadre de la crise de la covid-19 dépend de « Iriscare ». La commune s'est chargée de la distribution du matériel livré par « Iriscare ». Concrètement, dès que la commune en est avisée, le service logistique va chercher le matériel à distribuer et le livre dans la journée auprès des maisons de repos, et des maisons de repos et de soins.

Des livraisons sont ainsi effectuées chaque semaine à destination des lieux et institutions déterminés par « Iriscare ». Pour les prochaines semaines, la commune poursuivra les livraisons envoyées par « Iriscare ». Ces livraisons régulières ne sont pas terminées.

« Iriscare » devrait établir après la crise le bilan de tout ce qui a été livré.

Des contacts eu lieu entre la commune et des directions de maisons de repos privées qui rencontraient des difficultés importantes dans la gestion de la crise sanitaire. Ces contacts ne concernaient pas une rupture de stock de matériel. Aucune direction de maison de repos ne nous a avisé être en rupture, même si en période de crise aiguë, les stocks étaient dangereusement bas.

## 2. La question des tests en maisons de repos

Comme vous le savez tous, le dépistage est un enjeu majeur de cette crise. La commune n'a aucune maîtrise sur l'organisation du testing dans les maisons de repos. Comme toutes les autres communes, nous avons suivi les directives des autorités supérieures. Le CPAS a néanmoins pris des initiatives, dans les limites de ses moyens, pour procéder à des tests.

En ce qui concerne le home du CPAS :

- 11/04 : 30 résidents ont été testés à l'initiative du CPAS
- 15/04 : 22 résidents ont été testés à l'initiative du CPAS
- 20/04 : 115 résidents ont été testés à l'initiative IRISCARE. Il s'agit bien de la campagne de tests massifs pour les résidents selon les directives de la « COCOM »
- 23-24/04 : 200 membres du personnel ont été testés (177 du CPAS + 25 des Cuisines Bruxelloises). Cette campagne de tests a été réalisée avec l'appui du bus testing de l'hôpital Saint-Pierre. Il s'agit de tests de la Région.

Le CPAS relève également l'intervention de MSF le 7/4/2020 pour un accompagnement de gestion de la crise : procédures, sas de désinfection, organisation des locaux, EPI (équipements de protection individuelle). L'objectif était d'apporter un support technique pour la validation des procédures prévues par les équipes du home.

A notre connaissance, des campagnes de dépistage massif ont été réalisées dans toutes les maisons de repos durant le mois d'avril. Ces campagnes ont permis de réduire la pression sur les équipes de soignants et de tranquilliser les résidents.

### 3. La question du tracing (ou traçage)

Selon les dernières informations communiquées, les attentes de la « COCOM » à l'égard des communes sont :

- Si on reçoit des informations par rapport à un foyer covid-19, la commune (un SPOC a été déterminé) informe le service 'contact collectivité' par mail ou par téléphone. En fonction des informations transmises par les communes, la « COCOM » établira des recommandations et conseils.
- d'établir un planning d'événements et matches de foot pour les prochains mois
- d'apporter un soutien sur le terrain des « field tracing agents », par exemple un soutien en langues-connaissance quartier... Pour Anderlecht: ce sont les services CRIPA ou TSR en fonction de la demande et du problème.
- participer à la communication sur les mesures « covid-19 » et l'utilité du tracing, ...

La commune peut obtenir de la « COCOM »:

- des informations en cas de foyer épidémique
- des conseils et bonnes pratiques pour aider les autorités communales à les décisions ( par exemple fermeture d'école, fermeture salle de sport...)

### 4. La question de l'impact financier des mesures prises par la commune

Il est trop tôt pour tirer un bilan définitif de l'impact financier sur la commune de la crise du coronavirus. Nous pouvons évidemment déjà faire l'analyse d'une augmentation des dépenses imprévues et qu'on devra constater des pertes de recettes.

J.-J. BOELPAEPE

Cette interpellation est importante et est à la fois presque une accusation et je vous rejoins sur ce point, car elle fait le constat qu'il n'y a pas eu suffisamment d'efforts, ou qu'on n'a pas pu fournir des efforts afin que les masques soient présents en suffisance pour l'ensemble de la population. Peut-être pas assez non plus de suivi dans la prospective de reconstituer des réserves de masques et cas de reprise de la pandémie. Je tiens à dire qu'au niveau des aides du CPAS, il faut souligner l'effort fait par le Ministre Ducarme en mettant à la disposition de notre commune deux fois 97.000€ pour des aides urgentes, notamment alimentaires. Toutefois, j'éprouve du regret car, malheureusement, mal préparées, les structures n'ont pas toujours pu utiliser cet effort financier mis à notre disposition. Il faut savoir qu'au CPAS, le CSSS, par exemple, a défini toute une série de cas pour lesquels il fallait apporter de l'aide. Ces aides, bien qu'octroyées, par manque de structure, n'ont pas pu être distribuées à tout le monde. Des personnes ont eu faim pendant deux mois alors que les fonds nécessaires étaient disponibles, mais pas la structuration pour les distribuer. C'est un problème qu'il faudra aussi évaluer un jour pour éviter de répéter l'erreur en cas de reprise de la pandémie. En tous les cas, des moyens ont été libérés, c'est vrai. A tous les niveaux, des efforts ont été faits. Toutefois, le virus et ses conséquences ont une conséquence planétaire qui a surpris le monde entier.